



Etat-Major

Confidentiel
Personnel SOffr**DIEKIRCH, le 13 janvier 2020**Caserne Grand-Duc Jean
B P 166
L-9202 DIEKIRCH
☎ : (+352) 26809-1
Fax : (+352) 26803418

Ref No :

Class No :

Objet : **Maintien dans l'affectation actuelle -
AdjCh Christian SCHLECK**

V/Ref : ./.

Le Chef d'Etat-Major de l'Armée

à

Monsieur l'Adjudant-Chef Christian SCHLECK,
Sous-Officier Affaires publiques au BIA

Adjudant-Chef,

J'accuse réception de votre lettre du 23 décembre 2019 par laquelle vous avez présenté vos observations à propos de ma lettre du 11 décembre 2019 au sujet de mon intention d'un changement de votre affectation.

Compte tenu de la situation du recrutement à l'Armée, il est décidé de vous maintenir dans votre affectation actuelle au BIA.

La présente équivaut décision administrative et peut faire l'objet d'un recours en annulation devant les juridictions instituées par la loi modifiée du 7 novembre 1996 portant organisation des juridictions de l'ordre administratif, formé par requête signée d'un avocat inscrit à la liste I des tableaux dressés par les conseils des Ordres des avocats, sous peine de forclusion, dans les trois mois à partir du jour de la notification de la présente décision, conformément à l'article 13, paragraphe 1^{er}, de la loi modifiée du 21 juin 1999 portant règlement de procédure devant les juridictions administratives.

Alain DUSCHENE
Général**Confidentiel**
Personnel SOffr

Notification de remise en mains propres du document :

par Mme _____ à l'AdjCh C SCHLECK, en date du 11/07/13

Signature

Mme

Signature

AdjCh C SCHLECK

Ses tactes réserves généralement
quel conques, particulièrement sans
acquisement aucun quant à la forme
et au fond du document, de sa
transmission et de la procédure
y relative au jour visé et à l'avenir